



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050022

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 17/04/2025 17H06 C:000008 I:29420
V/REF : 1007621
V/Email reçu le Jeudi 17/04/2025 à 17H06

SEMCODA
AGENCE OYONNAX
188, RUE ANATOLE FRANCE
C.S.30595
01111 OYONNAX CEDEX

IMMEUBLE : RUE DU CENTRE
131, RUE DU CENTRE
01100 MARTIGNAT

Feillens, le 02 Mai 2025

Référence Marché: M_230509003-1

LOCALISATION : 131 RUE DU CENTRE - MARTIGNAT - MR/MME BENZOUIDA 0782309584
ETAGE 1 - LOGT 2013

MOTIF : INTERVENIR POUR LE REMPLACEMENT DE LA CASSETTE DE ROULEMENT DE LA PORTE
DE PLACARD DE LA CHAMBRE
ENTRETIEN ET REGLAGE DU VOLET DE LA PORTE FENETRE DU SALON
REFIXATION DES PLANCHES DU FOND ET DU BAS DU MEUBLE SOUS EVIER CUISINE
MS00001 - MS00012 - MS00075 - MS00005

Donneur d'ordre : Mr J GUESSOUM

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de menuiserie

LE 28 AVRIL 2025 A 08H30
REPLACEMENT DE LA CASSETTE DE ROULEMENT SUR LA PORTE DE PLACARD
COULISSANTE DE LA CHAMBRE
REFIXATION DE LA PLANCHE SOUS EVIER
PREVOIR REMPLACEMENT DE 2 TREUIL A MANIVELLE SUR VOLET SEJOUR ET CHAMBRE
(EN COMMANDE)
LE 30 AVRIL 2025 A 08H30
REPLACEMENT DE 2 TREUILS DE VOLETS ROULANTS SEJOUR ET CHAMBRE
REGLAGE ET GRAISSAGE DES 2 VOLETS

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 02/05/25 à 12H02 Mr J GUESSOUM

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux règles de l'art.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050022

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	MS00001-Forfait déplacement	2	92,07	92,07
1,00	H(s) Menuisier refixation planche evier	2	67,17	67,17
1,00	MS00012-Rempl.Cassette roul.pr portes	2	51,15	51,15
1,00	MS00001-Forfait déplacement	3	92,07	92,07
2,00	MS00070-Rempl.d'1 treuil a manivelle	3	81,84	163,68
2,00	MS00075-Entretien, reglage, graissage	3	66,50	133,00
TOTAL H.T.				599,14
T.V.A. a 10,00%				59,91
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>659,05</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre reglement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre reglement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN



Bon de Commande

N° : 1007621 du 17/04/2025

P-MUT

SEMCODA
AGENCE D'OYONNAX
188, rue Anatole France
CS 30595
01117 OYONNAX CEDEX
Tel:04.74.73.06.78

SERVIMO BOURGOGNE SAS

550 ROUTE DE TERNANT

01570 FEILLENS

Immeuble collectif

☒

Individuel

☐

- 2 ans

☐

Non Conventionné

☐

Fournitures seules

☐

Travaux dits urgents

☐

Si coché, reporter la mention
"Travaux Urgents" sur la facture

**Exemplaire à joindre à la facture
dont le libellé sera conforme
aux instructions figurant au bas de page**

Fournisseur

Référence : 544126-FS2497

Téléphone : 03.85.20.30.60

Mail: bourgogne@servimo.fr

Lieu d'intervention

131 Rue du Centre

01100 MARTIGNAT

Référence de la Demande

N°: du

MUTTBAPP Mutations Travaux batis Partie privat.

4

01447-00001-00002-00013 H / Type 2 / 01 PLAII

Etage : 01

01-EE-2212-TRA-61563100

Marché : M - 230509003-1

Délai

Date limite exécution : 02/05/2025

Observations

Loc sort: GERMAIN/Loc entr:BENZOUIDA MUT du 17/04/25

tel nouvelle locataire : 07-82-30-95-84

tel chargée de secteur 06 46 50 54 02

relocation le 22/04

MODIFICATION BC SUITE ENTRANT

Prestation à réaliser	Qté	PU HT	Mt HT	Mt TVA	Total TTC
MS00001 Forfait déplacement	1,00	92,08	92,08	9,21	101,29
MS00012 Cassette de roulement pour porte coulissante de placard y compris toutes sujétions placard chambre	1,00	51,16	51,16	5,12	56,28
MS00075 Entretien, réglage, graissage et toutes sujétions volet porte fenêtre salon VR Chambre	2,00	66,50	133,00	13,30	146,30
MS00005 MENUISERIE / SERRURERIE INTERIEURE Réfixer planche du fond et planche du bas Meuble sous EVier cuisine	1,00	50,00	50,00	5,00	55,00

Total H.T.	326,24
Total TVA	32,63
Total TTC	358,87

SEMCODA rappelle à l'Entreprise, titulaire du présent bon, qu'elle doit veiller au respect des règles de sécurité fixées par le code du travail

Facture libellée au nom de SEMCODA

et à adresser en 1 exemplaire à SEMCODA AGENCE D'OYONNAX

EDN5



Bon de Commande

N° : 1007621 du 17/04/2025

P-MUT

SEMCODA

AGENCE D'OYONNAX

188, rue Anatole France

CS 30595

01117 OYONNAX CEDEX

Tel:04.74.73.06.78

Demande de travaux suivie par MORIN Marie Coraline le 17/04/2025

Visa pour bonne exécution
(Nom, Prénom, Date et Signature)

Le Responsable
Nom et Signature

La Responsable d'Agence

Virginie RONZON

Attestation simplifiée de TVA en page suivante

Facture libellée au nom de **SEMCODA**

et à adresser en 1 exemplaire à **SEMCODA AGENCE D'OYONNAX**



S.E.M.CO.D.A

50, rue du pavillon
CS 91007
01009 BOURG en BRESSE CEDEX
Tél: 04.74.22.40.66

Taxe sur la valeur ajoutée

Attestation simplifiée

1 - Identité du client ou de son représentant

Je soussigné : **SEMCODA**

Adresse : **AGENCE D'OYONNAX 188, rue Anatole France CS 30595 01117 OYONNAX CEDEX**

2 - Nature des locaux

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue des travaux :

- ☐ Maison ou immeuble individuel ☒ Immeuble collectif ☐ Appartement
☐ Autre (précisez la nature du local d'habitation)

Les travaux sont réalisés dans :

- ☒ Un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation
☐ Des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage
☐ Des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de millièmes de l'immeuble
☐ Un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse : **131 Rue du Centre 01100 MARTIGNAT**

dont je suis : ☒ Propriétaire ☐ Locataire ☐ Autre (précisez votre qualité) :

3 - Nature des travaux

J'atteste que sur la période de deux ans précédant ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation les travaux :

- ☒ N'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement)
☒ N'affectent pas plus de cinq des six éléments de second oeuvre :
Cochez les cases correspondant aux éléments affectés
☐ Planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage ☐ Huisseries extérieures
☐ Closions intérieures ☐ Installations sanitaires et de plomberie ☐ Installations électriques
☐ Système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB: Tous les autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit

- ☒ N'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher hors oeuvre nette (majorée pour les bâtiments d'exploitations agricoles de la surface de plancher hors oeuvre brute) des locaux existants supérieure à 10 %
☒ Ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction

4 - Conservation d'une copie de l'attestation et des pièces justificatives

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait, et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de TVA, vous êtes solidairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 19,6 % ou 20,0%) et le montant effectivement payé (TVA au taux de 5,5 %, 7,0% ou 10,0%)

Fait à **OYONNAX**

le **23/04/2025**

Signature du client ou de son représentant

Nadia DIAP

Directrice Gestion Immobilière

Numéro: 1007621